

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGERI

Ruhengeri, le 5 août 1948

N° 047 Sec. 12
Réponse au N° 1665 Sec. 2
du 5 juillet 1948
Objet: journées coloniales
Belges

à él

M



Monsieur le Résident

Suite à votre lettre j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente la liste de souscription pour les oeuvres des " Journées Coloniales de Belgique".

La somme de I.700 Fr vous est transmise par mandat poste.

L'Administrateur Territorial
Antonissen W.

[Signature]

Monsieur le Résident du Ruanda
Kigali

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI.

Kigali, le 5 juillet 1948.-

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 1665/Sec.2

OBJET:

Journées coloniales
de Belgique.

867 de
9-7-48

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'A.S.B.L.
"Les Journées Coloniales de Belgique" vient de faire appel aux Coloniaux
résidant au Congo Belge et au Ruanda-Urundi afin que ceux-ci soutiennent,
par leurs dons, le grand effort de charité qu'elle poursuit.

En conséquence, je vous prie de vouloir bien faire circuler
une liste de souscription exaltant les buts poursuivis par l'association
en question et invitant tous les coloniaux de votre territoire à contribuer
par un don, à aider leurs compatriotes dans la détresse.

Vous voudrez bien me faire tenir dès que possible le montant
recueilli à l'occasion de cette collecte.

Je vous envoie, sous enveloppe séparée, une certaine quantité
d'insignes à distribuer aux donateurs.-

Le Résident du Ruanda, G. SANDRART,



A Monsieur l'Administrateur Territorial

à

RUHENGRI. -